Commune d'ESTREES-MONS (80200)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL L'an deux mille vingt et un, le 12 avril, le conseil Municipal dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Christian PICARD, Maire.

Etaient présents:

Christian PICARD, Stéphanie LAURENT, Philippe DELAPORTE, Virginie VALLIENNE, Alexandre DEMONCHY, Mickael JACQUART, Michel SAROT, Christophe RINGARD, Romuald BOUTELEUX, Gérard LEPERE, Delphine LUPART

Etaient absents et excusés :

Caroline LAUMON (pouvoir à Stéphanie LAURENT)
Jean Luc SAUVAGE (pouvoir à Christian PICARD)
Christophe SERGENT (pouvoir à Philippe DELAPORTE)
Philippe POUPART (pouvoir à Romuald BOUTELEUX)

Secrétaire de séance : Delphine LUPART

Ouverture de séance à 19H00

Monsieur Le Maire annonce que l'ordre du jour va être un peu modifié du fait de l'urgence de certains points.

Ordre du jour:

- > Approbation des Comptes rendus C.M. du 5 mars 2021
- Délibération :
 - ✓ pour renouveler la convention avec le centre de gestion de la Somme concernant la fonction d'inspection en matière de santé et de sécurité
 - ✓ pour acter le transfert de la compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité » vers la CCHS
 - ✓ pour acter le changement des statuts du SIAEP de Vraignes en Vermandois
 - ✓ pour le choix des prestataires retenus pour l'appel d'offre concernant l'aménagement de la garderie (suite à l'ouverture des plis).
 - ✓ Pour renouveler le contrat de Madame Isabelle LOUIS du 18 avril au 17 juillet 2021
 - ✓ Pour approuver le compte de gestion tenu par la trésorerie de Péronne
 - ✓ Pour approuver le compte administratif tenu par la commune d'Estrées Mons
 - ✓ Pour affecter au budget le compte de résultat
 - ✓ Pour voter le maintien des taux (état 1259 : état relatif à la fixation des taux des impositions directes)
 - ✓ Pour voter le budget primitif 2021
- Questions diverses

Approbation du Compte Rendu du C.M du 5 mars 2021

Approbation à l'unanimité.

Délibération pour le choix des prestataires retenus pour l'appel d'offre concernant l'aménagement de la garderie

L'adjointe aux finances expose à l'assemblée délibérante les conclusions de la commission d'appel d'offre qui s'est réunie le 8 avril 2021.

Elle précise le système de notations qui a permis le choix des entreprises.

A l'unanimité, vote pour le choix des prestataires retenus pour les travaux d'aménagement de la garderie suite à l'appel d'offre.

Délibération pour renouveler le contrat de Madame Isabelle LOUIS du 18 avril au 17 juillet 2021

A l'unanimité, vote pour le renouvellement du contrat de Madame Isabelle Louis, secrétaire de mairie.

Le compte administratif 2020, le résultat budgétaire 2020 (extrait du compte de gestion) et le budget primitif 2021 sont distribués en amont à chaque membre du conseil municipal afin de procéder à l'approbation des comptes.

Délibération pour approuver le compte de gestion tenu par la trésorerie de Péronne

Lecture par Mme LOUIS du résultat budgétaire de l'exercice 2020 (compte de gestion tenu par la trésorerie de Péronne)

Vote à l'unanimité

Délibération pour approuver le compte administratif tenu par la commune d'Estrées Mons

Monsieur Le Maire sort pour laisser le conseil débattre.

Après lecture faite des chiffres, le doyen, Monsieur Philippe DELAPORTE ouvre le vote.

Vote à l'unanimité

Délibération pour voter le budget primitif 2021

Après lecture faite des chiffres, le conseil délibère.

- 11 voix Pour
- 4 Abstentions (Philippe POUPART, Romuald BOUTELEUX, Michel SAROT, Christophe RINGARD)

Délibération pour voter le maintien des taux (état 1259 : état relatif à la fixation des taux des impositions directes

Le Conseil Municipal examine l'état 1259 relatif à la fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021.

Il décide de maintenir les taux suivants pour l'année 2021 :

34 % pour le taux de taxe foncière sur le bâti

17.03 % pour le taux de taxe foncière sur le non bâti

Vote à l'unanimité

Délibération pour affecter au budget le compte de résultat

Après avoir examiné le compte administratif 2020, le conseil municipal est amené à statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020.

En effet, le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de : 1 810 923.71 €. Ce montant est donc reporté en recettes de fonctionnement au budget 2021.

Délibération pour renouveler la convention avec le centre de gestion de la Somme concernant la fonction d'inspection en matière de santé et de sécurité

Le document intitulé « convention pour assurer la fonction d'inspection hygiène et sécurité » circule afin que les membres du conseil municipal puissent en prendre connaissance.

Il est précisé que cette prestation est comprise dans la cotisation versée au CDG 80 et qu'elle ne fera pas l'objet d'une facturation supplémentaire.

Vote à l'unanimité

Délibération pour acter le transfert de la compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité » vers la CCHS

Point ajourné, dans l'attente d'avoir plus d'information sur le détail de cette prestation. En attendant, les membres du conseil municipal demandent à avoir le document par mail.

Délibération pour acter le changement des statuts du SIAEP de Vraignes en Vermandois

Monsieur Le Maire procède à la lecture de l'extrait du registre des délibérations du SIEP de Vraignes ainsi que des nouveaux statuts.

Vote à l'unanimité

Informations diverses

Le jeune en contrat PEC pour aider l'agent communal est arrivé ce matin.

M Christian PICARD a commandé une cuve à carburant avec une pompe pour carburant pour mettre dans le bâtiment technique (attention prévoir bac de rétention).

L'alarme au niveau du bâtiment technique a été installée.

Les travaux de la rue Brasseur commencent semaine prochaine et les travaux de garderie commenceront probablement début mai.

Questions diverses

M LEPERE:

Ou'en est-il des panneaux de vidéosurveillance aux entrées du village ? Et de la réfection des miroirs.

L'état de la route nationale suite aux travaux de l'année dernière : avons-nous une date pour la réparation de cette route ?

Le retraçage des passages piétons est-il prévu ?

^

M BOUTELEUX:

Retour sur le SISCO: le retour positif des parents concernant la cantine dans la salle des fêtes de Mons, les frais supplémentaires de bus ont été pris en charge par le conseil départemental.

L'arrêté pour l'utilisation de la salle des fêtes pour la cantine se termine fin du mois, voir pour prolonger cet arrêté.

M SAROT:

L'établissement Bella Pizza a-t-il le droit de vendre des boissons alcoolisées ?

M DELAPORTE:

Réunion de la commission travaux le lundi 19 avril 2021 à 18h30 pour discuter des trottoirs.

Mme LAURENT:

Un livret pour l'écologie a été commandé et sera distribué en même temps que le bulletin communal aux enfants âgés de 4 à 12 ans.

Certains administrés s'étonnent que les travaux dans la commune soient réalisés par M DELAPORTE, ils demandent des comptes.

Les devis doivent donc systématiquement être présentés à la commission travaux et être votés. La transparence est de mise même en cas de travaux à titre gratuit.

